



LANGUES ET GRAMMAIRES
EN (ILE DE) FRANCE

MARIE LAURENCE KNITTEL
Université de Lorraine & UMR7118-ATILF

LE TURC

[quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du Français Langue Seconde par des locuteurs du turc]



LGIDF

Le projet Langues et Grammaires en (Île-de) France propose :

- un **SITE INTERNET** (<http://lgidf.cnrs.fr/>) conçu par des linguistes, des didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale contenant des informations linguistiques sur diverses langues parlées en (Ile-de) France, des descriptions scientifiques des propriétés phonologiques et grammaticales, une histoire et un lexique traduits et enregistrés dans toutes les langues étudiées, des jeux linguistiques, des ressources bibliographiques pour chaque langue et des liens conduisant à d'autres sites pertinents
- des **FICHES LANGUES** qui présentent une description contrastive et les particularités spécifiques de chaque langue pour les professionnels francophones en charge de publics allophones
- des outils « **EN FRANÇAIS ET AILLEURS** » sur des thématiques du français, avec des activités pédagogiques « **REGARDONS NOS LANGUES** ».

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le turc de Turquie appartient à la branche *turque* de la grande famille *altaïque* qui comprend par ailleurs une branche *mongole* et une branche *toungouze*. D'autres langues turques parlées autour de la Mer caspienne sont le turkmène, l'ouzbek, le kirghize, l'ouïgour, le kazakh, le bashkir, le tatar, l'azéri (cette dernière très proche du turc). Le turc est la langue officielle de la Turquie, mais est également parlé à Chypre, dans les pays environnants et par les importantes communautés turques d'Allemagne et de France. On dénombre environ 80 millions de locuteurs.

Le turc se caractérise par de nombreux emprunts à l'arabe et au persan, datant de l'époque ottomane, ainsi qu'aux langues européennes, plus récents (début du XX^e siècle).

Mustafa Kemal (ou Atatürk, 1881-1938), au pouvoir après la chute de l'empire ottoman, a profondément influencé la société turque, et, au-delà, la langue elle-même : c'est sous son influence que le turc s'est "européanisé" ; on lui doit notamment l'adoption de l'alphabet latin, l'emprunt de nombreux mots aux langues européennes (*tuvalet* 'toilettes', *manto* 'manteau' pour femme, *kapris* 'caprice', etc.) et la création de nombreuses institutions, comme par exemple une Société d'Etude de la Langue Turque dont l'objectif était d'établir une grammaire et un dictionnaire de référence du turc.

ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE

Le turc dispose de huit voyelles, qui sont phonologiquement identiques à celles qui existent en français, à l'exception de l'une d'entre elles, notée comme un i sans point (ı). Il existe cependant des différences orthographiques : les sons /ø/ (français *feu*), /y/ (français *mur*) et /u/ (français *fou*) s'écrivent respectivement ö, ü et u en turc. Les consonnes du turc ne posent pas de difficultés de prononciation, mais s'écrivent souvent de manière très différente de leurs équivalents français (lettre ş prononcée /ʃ/(français *chou*); lettre j: prononcée /z/(français *joue*); lettre ç : prononcée /tʃ/(angl. *church*) ; lettre c : prononcée /dʒ/ (anglais *joke* ; lettre y prononcée /j/ (français *abeille*); lettre ğ non prononcée).

Par ailleurs, le turc se caractérise par le phénomène d'harmonie vocalique, qui détermine les combinaisons de voyelles possibles à l'intérieur des mots et dans le choix des suffixes. Par exemple le pluriel d'un nom sera réalisé par *lar* ou *ler* selon les voyelles du nom auquel il est affixé (*masalar* 'tables' ; *kediler* 'chats'). Ce phénomène affecte l'ensemble des mots de la langue, à quelques exceptions près. On peut donc s'attendre à ce que certains locuteurs de turc puissent transférer l'harmonie vocalique au français, ceci les conduisant à des erreurs de prononciation ou à ne pas percevoir certaines oppositions pertinentes, notamment entre a et e, dans certains contextes (*il ira/ il irait*).

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

Le turc est une langue agglutinante, c'est-à-dire qu'à un mot donné peuvent être ajoutés de nombreux suffixes, chacun porteur d'une unique information. Un seul mot en turc peut ainsi correspondre à toute une phrase du français.

TURC

FRANÇAIS

(1) a. <i>gel-e-me-di-niz</i> donner-pouvoir-NEG-PAS-2PL	'vous n'avez pas pu venir'
b. <i>ev -ler-iniz-de</i> maison-PL-vos-dans	'dans vos maisons'

Il s'agit également d'une langue casuelle, qui comporte six suffixes de cas. La structure de la langue est donc assez différente de celle du français, qui utilise des mots indépendants en lieu et place des affixes du turc. En outre, dans l'ensemble des constituants de la phrase, l'élément principal se trouve en dernière position — le turc est une langue SOV ; les adjectifs et les relatives précèdent les noms qu'ils modifient (2), et le sujet et les compléments précèdent le verbe (3). De même le turc emploie des postpositions au lieu de prépositions (4).

(2) <i>küçük beyaz bir ev</i> petite blanche une maison	'une petite maison blanche'
(3) <i>Kız çocuğ-a bir elma verdi.</i> fille-NOM enfant-DAT une pomme a donné	'La fille a donné une pomme à l'enfant.'
(4) <i>köy-e doğru</i> village- DAT vers	'vers le village'

Le système nominal du turc se caractérise par quatre propriétés. D'une part, il n'y a que deux

séries de déterminants, l'article indéfini singulier *bir* 'un' (3) et les démonstratifs (*bu ev* 'cette maison'), en plus des interrogatifs : *hangi ev ?* ('quelle maison ?') et des indéfinis : *birçok ev* ('plusieurs maisons'). Il n'y a ni article défini, ni déterminants possessifs, ces derniers étant réalisés par des suffixes (1b). Les noms "nus" (sans déterminant) sont fréquents et s'interprètent selon le contexte comme définis (5a, 6b) ou non définis (6a).

(5) a. <i>KIz geldi.</i> fille est arrivée 'La fille est arrivée.'	vs :	b. <i>Bir KIz geldi.</i> une fille est arrivée 'Une fille est arrivée.'
(6) a. <i>Yasemin çay içti.</i> Yasmine thé a bu 'Yasmine a bu du thé.'	vs :	b. <i>Yasemin çay-I içti</i> Yasmine thé-ACC a bu 'Yasmine a bu le thé.'

D'autre part, le pluriel est moins fréquemment exprimé qu'en français, notamment parce que les noms peuvent rester indéterminés pour l'opposition singulier/pluriel (7a), et parce que le suffixe de pluriel n'apparaît pas si un numéral ou un quantificateur indiquant la pluralité est présent (7b). Soit par exemple le nom *KIz* 'fille', pluriel *KIzlar* :

(7) a. <i>KIz gör-dü-m</i> fille voir-PAS-1SG	Lit. 'J'ai vu fille.' = 'J'ai vu {une / des} fille(s).'
b. {çok / iki} <i>KIz</i> {beaucoup/deux}fille	'beaucoup de/deux filles'

L'exemple (7a) montre aussi que *bir* 'un' est moins fréquemment employé en turc que *un(e)* en français. En outre, il n'y a pas de genre grammatical en turc. Pour spécifier qu'un nom dénote un animé de sexe féminin, on le fait précéder de *KIz* 'fille', *kadIn* 'femme' ou *bayan* 'dame' pour les humains, et *dişi* 'femelle' pour les animés non humains (*öğretmen* 'instituteur' / *bayan öğretmen* 'institutrice' ; *arслан* 'lion' / *dişi arслан* 'lionne').

Enfin, le complément du nom est régulièrement exprimé en turc par l'emploi d'une construction de type Complément + Génitif Nom + Suffixe Possessif, proche du génitif de l'anglais.

(8) <i>KIz-In ev-i</i> fille-GEN maison-3SG	Lit. : 'de la fille sa maison' (= 'la maison de la fille')
--	--

Les locuteurs turcophones doivent donc apprendre à employer la préposition *de* et à placer le complément après le nom.

Ces quatre caractéristiques entraînent des difficultés dans l'acquisition du français par les turcophones, qui doivent apprendre à généraliser le genre sur les noms et l'accord du nom avec ses dépendants, à généraliser l'emploi des déterminants, en les employant avec la valeur sémantique qui convient, et à placer les éléments dans l'ordre du français.

Au niveau verbal, on note l'existence en turc de nombreux suffixes exprimant la modalité, la négation (1b), là où le français emploie des mots autonomes. Il n'existe pas d'auxiliaires, et les temps verbaux sont toujours exprimés au moyen de suffixes. Il existe en revanche deux présents, l'un permettant d'exprimer une action en cours (comme le progressif de l'anglais) (9a), l'autre, appelé 'aoriste' pour exprimer l'habitude du sujet (9b) et dans les phrases à valeur générale (9c).

(9) a. <i>Oku -yor -um</i> lire -PRES.PROG.-1SG	'Je suis en train de lire'
b. <i>Oku-r-um</i> lire-AOR-1SG	'J'ai l'habitude de lire'
c. <i>öğretmen-ler oku-r-lar</i> professeurs-PL lire-AOR-3PL	'(En général,) les professeurs lisent (beaucoup).'

Il existe également deux passés, l'un ("passé" : PAS) correspondant au passé composé (suffixe *di* et ses variantes), l'autre ("passé rapporté" PAS.RAP) permettant d'exprimer un événement passé dont on n'a pas été témoin (suffixe *miş* et ses variantes).

(10) a. <i>Oku-du-m</i> lire-PAS-1SG	'J'ai lu'
b. <i>Oku-muş -um</i> lire-PAS.RAP-1SG	'J'ai lu (paraît-il)'

Le futur s'exprime au moyen du suffixe *ecek* (et ses variantes). Les formes verbales peuvent également être formées en combinant deux suffixes. La combinaison *yor+du* permet d'exprimer la même valeur que l'imparfait en français (*oku-yor-du-m* 'je lisais'). On remarque également que les pronoms sujets ne sont généralement pas exprimés : les apprenants turcophones devront donc s'entraîner à les réaliser systématiquement en français.

Plus que les distinctions temporelles, la structure morphologique des formes verbales du français peut être difficile pour un locuteur de turc, notamment du fait de l'emploi des auxiliaires, et d'autant plus que la morphologie verbale du français est beaucoup moins régulière que celle du turc. Il semble que la concordance des temps, qui n'existe pas en turc, soit également problématique pour les turcophones.

Une autre source de difficultés potentielles est liée à l'absence de verbe en présence de ce qui correspond en français à un adjectif attribut. Dans ce type de phrases, la marque d'accord-sujet et l'éventuelle marque de temps (*di* et variantes) sont suffixés sur l'adjectif, qui fonctionne plutôt ici comme un verbe d'état.

(11) a. <i>Hasta-yIm.</i> malade-1SG	'Je suis malade.'
b. <i>Hasta-ydI-m</i> 'malade-PAS-1SG	'J'étais malade.'

Il existe en revanche un verbe d'existence négatif signifiant 'ne pas être', *değil*, qui se conjugue régulièrement comme un verbe :

(12) a. <i>Hasta değil -im.</i> malade ne.pas.être -1SG	'Je ne suis pas malade.'
b. <i>Hasta değil -di-m</i> malade ne.pas.être -PAS-1SG	'Je n'étais pas malade.'

Les turcophones doivent donc apprendre à insérer, en français, le verbe (*être*) dans toute phrase attributive, et séparément la négation, le cas échéant (*il est malade/il n'est pas malade*). Les questions *oui/non* se construisent au moyen de la particule interrogative *mi / mI / mu / mü* placée en position finale de la phrase (13). Dans les questions partielles, l'élément interrogatif peut être positionné soit devant le verbe (14a) soit dans la position du constituant non interrogatif correspondant (14b-c).

(13) a. <i>Geldin.</i> venir-PAS-2SG	'Tu es venu(e).'	b. <i>Geldin mi ?</i> venir-PAS-2SG PART.INT	'Es-tu venu(e) ?'
c. <i>KIz-I gördü.</i> fille-ACC voir-PAS-3SG	'Il a vu la fille.'	d. <i>KIz-I gördü mü ?</i> fille-ACC voir-PAS-3SG PART.INT	'A-t-il vu la fille?'
(14) a. <i>Bu kitab-I kim okudu ?</i> ce livre- ACC qui a lu	'Qui a lu ce livre ?'	b. <i>Kim bu kitab-I okudu ?</i> qui ce livre- ACC a lu	'Qui a lu ce livre ?'
c. <i>Hasan bu kitab-I okudu</i> Hasan ce livre- ACC a lu	'Hasan a lu ce livre'		

L'inversion du sujet propre au français écrit méritera donc une attention didactique particulière.

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Akinci, Mehmet Ali. 2002. *Développement des compétences narratives des enfants bilingues turc-français en France âgés de 5 à 10 ans.* Munich : Lincom. **De Tapia, Stéphane.** 2015. 'L'enseignement du turc en France : école et collège entre deux projets nationaux'. *Cahiers du GEPE* 7. **Golstein, Bernard.** 1997. *Grammaire du turc.* Paris : L'Harmattan. **Kornfilt, Jacklyn.** 1997. *Turkish.* New York / London : Routledge. **Lewis, G.L.** 1967. *Turkish Grammar.* Oxford / New York : Oxford University Press. **Lewis, G.L.** 1970. *Teach Yourself Turkish*, 2^eed. London : Teach Yourself Books. **Morer, Alfred.** 1988. *Grammaire de la langue turque*, 9^e éd. Paris : L'Harmattan. **Vatin, Nicolas.** 1988. 'De l'osmanli au turc de Turquie, les aventures d'une langue'. *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* 50 : 68-84.

GLOSSAIRE

ACC = (cas) accusatif **AOR** = (temps) aoriste **DAT** = (cas) datif **GEN** = (cas) génitif **NEG** = négation **NOM** = (cas) nominatif **PART.INT** = particule interrogative **PAS** = passé **PAS.RAP** = passé rapporté **PL** = pluriel **PRES. PROG** = présent progressif **SG** = singulier **1, 2, 3** = première, deuxième, ... personne.

Logo LGIDF - Stanca Soare

Illustration : site

aujourd'hui-la-turquie.com

REFERENCE halshs : [01489225](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01489225) -